

303,328

TOTAL PERSONNES EN DÉPLACEMENTS FORCÉS

39,220 Réfugiés dont **35,604** enregistrés

42,391 Demandeurs d'asile

221,717 PDI's dont **155,133** enrôlées

La population de réfugiés et de demandeurs d'asile a légèrement augmenté de 3% par rapport à octobre 2024. En comparaison avec l'ensemble du territoire, elle représente 27% de la population concernée dans la région de Tillabéri, se composant de 100% de réfugiés en provenance du Mali et de 100% de demandeurs d'asile originaires du Burkina Faso.

Par rapport à octobre 2024, le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de la région a diminué de 1%. Tillabéri se classe en première position en termes de déplacements forcés internes en devançant diffa, avec un total de 48% des personnes déplacées au Niger qui sont installées dans la région de Tillabéri.

